

Appel D'offres De Reprise D'une Entreprise De Commercialisation De Produits À Base De Plantes (Loire - 42)

Publié sur actify.fr le août 12, 2025

300 vues

Adresse:

-

Date de fin de commercialisation:

09/09/2025

Date limite de dépôt des offres:

08/09/2025

Etude:

SELARL BCM

RECHERCHE DE CANDIDATS A LA REPRISE

COMMERCIALISATION DE PRODUITS A BASE DE PLANTES (42)

ACTIVITE : La société exerce une activité de commercialisation de produits à base de plantes (naturopathie) avec une spécialité dans les compléments alimentaires Bio via une boutique située en centre-ville de Saint-Etienne et un site internet.

Sa clientèle est composée de particuliers mais également de distributeurs.

DONNEES FINANCIERES : Chiffre d'affaires HT au 31/12/2024 : €181.761

EFFECTIF : 1 salarié

LOCAUX : superficie totale de 135 m² avec un loyer mensuel HTHC de €650.

Les marques d'intérêt devront être soumises à la Selarl BCM, Administrateurs Judiciaires associés.



L'accès à la data room électronique pourra être obtenu sur demande écrite motivée justifiant d'une capacité financière, industrielle et commerciale adaptée après régularisation d'un engagement de confidentialité.

SELARL BCM – Maître Alain NIOGRET

Collaborateur : Anselme BALLAND

1 boulevard Dalgabio, 42000 SAINT-ETIENNE

Tel : 04 72 84 76 10

Contact : a.balland@bcm-aj.com

DATE LIMITÉE DE DÉPÔT DES OFFRES : lundi 8 septembre 2024 à 16 heures